

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317376

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 SEPTEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET**

OBJET : Action "diagnostic, accompagnement et placement des bénéficiaires du RSA sur les métiers en tension du secteur maritime" : convention avec l'association la touline.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La demande présentée dans ce rapport par l'association la touline relève de la politique obligatoire d'insertion mise en œuvre par le Département et s'inscrit dans le programme départemental d'insertion (PDI) en vigueur. Il s'agit du renouvellement d'une action d'accompagnement socioprofessionnel.

L'association la touline propose l'action « diagnostic, accompagnement et placement des bénéficiaires du RSA (BRSA) sur les métiers en tension du secteur maritime » en faveur de 20 BRSA sur l'ensemble du territoire départemental.

Cette action consiste à accompagner et proposer de nouvelles perspectives professionnelles à tout candidat désireux de s'orienter vers les métiers de la mer (métiers de la navigation, ou métiers à terre). A cette fin, la touline s'appuie sur un réseau important constitué d'entreprises et d'organismes de formation du secteur maritime et para-maritime, d'institutions, d'organismes sociaux et d'acteurs de l'insertion sociale et professionnelle. Elle accompagne la stratégie maritime régionale et participe au travail partenarial de développement de la filière navale.

L'action se déroule en deux temps : une phase d'accueil diagnostic et une phase d'accompagnement des BRSA dans un objectif de projet de formation qualifiante et d'accès à l'emploi.

Bilan final de l'action du 01/10/2018 au 30/09/2019 :

- 12 diagnostics ont été réalisés ;
- 9 BRSA ont poursuivi leur accompagnement : 2 en formation qualifiante ; 2 en reconversion ; 4 en CDD ; 1 en contrat en chantier d'insertion (CDDI) ;

Bilan intermédiaire de l'action du 01/10/2019 au 31/05/2020 :

- 19 diagnostics ont été réalisés ;
- 10 BRSA ont poursuivi leur accompagnement : 3 en reconversion, 4 en projet de formation qualifiante ; 2 en recherche d'emploi ; 1 en CDDI.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/10/2020 au 30/09/2021 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

Ce rapport concerne le financement de l'association la touline selon la proposition énoncée dans le tableau annexé, soit un montant de 7 450 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL